

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 6 juillet 1988

La séance est ouverte à 14 heures.

Prières

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE REFUS DE PAYER LE VOYAGE DE L'ENFANT D'UN TÉMOIN
ÉVENTUEL

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement se dit très fier de ce qu'il a fait pour les victimes d'actes criminels, mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire. Le Centre d'aide aux agressées sexuelles d'Ottawa m'a signalé une affaire vraiment scandaleuse. On offre à une femme victime d'agression sexuelle le billet d'avion pour se rendre à Vancouver déposer au procès de l'accusé, mais on refuse de payer le passage de son enfant de deux ans et demi. Comment peut-elle se rendre à Vancouver sans emmener son enfant?

Si, pour que justice soit faite, elle doit assister au procès et que le gouvernement provincial est prêt à lui payer son voyage dans le cadre d'un programme fédéral cofinancé, il est normal que son enfant puisse l'accompagner, lui aussi, aux frais de l'État. Je reproche au gouvernement de n'avoir pas conçu ce programme de manière à empêcher les situations scandaleuses de ce genre.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE QUÉBEC FACE À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, depuis un an que nous parlons de libre-échange, la très grande majorité des entreprises de Longueuil, telles la Pratt & Whitney, Héroux, Desmarais et Frères, et plusieurs autres, la Chambre de commerce de la Rive-Sud de Montréal, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, le chef de l'opposition du Québec,

M. Parizeau, tous se sont prononcés en faveur du libre-échange. Pourquoi, monsieur le Président? Parce que ces gens croient à notre capacité et à notre savoir, contrairement aux libéraux et au NPD qui croient encore que les Québécois sont des porteurs d'eau. Mais non, monsieur le Président, les Québécois et les Québécoises sont capables! Ils sont forts et ils veulent continuer à évoluer avec les 75 millions de la population qui les entoure. Le potentiel est là, et on l'aura ce potentiel avec le parti progressiste conservateur.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE BOMBARDEMENT D'UNE ÎLE HAWAÏENNE PAR LES NAVIRES
DE GUERRE CANADIENS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, on déplore vivement la participation de la Marine canadienne au bombardement de l'île Kaho'olawe, à Hawaï, dans le cadre de l'exercice annuel RIMPAC.

Kaho'olawe revêt une importance historique, culturelle, archéologique et religieuse immense pour le peuple hawaïen. Cette île figure sur le registre des sites historiques des États-Unis. Le gouvernement n'en continue pas moins de laisser les navires de guerre canadiens bombarder cette île en dépit des pressions locales et internationales et de la décision de pays amis comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon de ne plus participer à cet exercice.

Le conseil de la municipalité et du comté d'Honolulu est allé jusqu'à adopter une résolution stipulant que le bombardement continu de Kaho'olawe par la Marine canadienne pourrait bien nuire aux efforts que déploie la Société Lavalin de Montréal pour décrocher un contrat de 1 milliard de dollars que représente la construction du réseau de transport rapide de cette ville. Une telle décision pourrait nuire à nos efforts pour nous tailler une place sur le marché international des systèmes de transport rapide.

Monsieur le Président, si le gouvernement ne sait pas reconnaître ce qui est moralement bien, j'espère au moins qu'il saura agir en fonction de ses intérêts. Je lui demande instamment de mettre immédiatement un terme à la participation du Canada au bombardement de Kaho'olawe.